

Mais avant cela, le livre contient une autre dépêche de l'ambassadeur de France à Berlin, M. Cambon qui fait mieux comprendre ce que j'ai déjà dit. M. Cambon, le 13 novembre, écrit en ces termes à son gouvernement :

Je tiens d'une source absolument sûre la relation d'une conversation que l'empereur aurait eue avec le Roi des Belges, en présence du chef d'état-major général de Moltke, il y a une quinzaine de jours, conversation qui aurait, paraît-il, vivement frappé le Roi Albert; je ne suis nullement surpris de son impression, qui répond à celle que moi-même je ressens depuis quelque temps, l'hostilité contre nous s'accroît et l'empereur a cessé d'être partisan de la paix.

L'interlocuteur de l'empereur d'Allemagne pensait jusqu'ici, comme tout le monde, que Guillaume II dont l'influence personnelle s'était exercée dans bien des circonstances critiques au profit du maintien de la paix, était toujours dans les mêmes dispositions d'esprit. Cette fois, il l'aurait trouvé complètement changé.

Au cours de cette conversation l'empereur était, du reste, apparu surmené et irritable. A mesure que les années s'appesantissent sur Guillaume II, les traditions familiales, les sentiments rétrogrades de la cour, et surtout l'impatience des militaires prennent plus d'empire sur son esprit. Peut-être éprouve-t-il on ne sait quelle jalousie de la popularité acquise par son fils, qui flatte les passions des pangermanistes et ne trouve pas la situation de l'empire dans le monde égale à sa puissance.

S'il m'était permis de conclure, je dirais qu'il est bon de tenir compte de ce fait nouveau que l'empereur se familiarise avec un ordre d'idées qui lui répugnait autrefois.

Telle est l'origine de la guerre. Le parti militaire l'emporta enfin sur l'empereur et alors le monde fut plongé dans cette catastrophe épouvantable. Quelles seraient les conséquences d'une défaite allemande? Si les Allemands étaient vaincus, le monde pourrait envisager une ère de paix, un désarmement général et l'étude de cette situation idéale, la fraternité universelle. Mais qu'arriverait-il si l'Allemagne devait être victorieuse? L'Allemagne ne peut pas remporter une victoire complète—sur ce point, il n'y a pas, pour moi, l'ombre d'un doute. Pour triompher, l'Allemagne doit écraser l'Angleterre, écraser la France, écraser la Russie, écraser l'Italie, et la tâche est impossible. Le seul problème à résoudre, d'après moi, est de savoir quelle sera l'étendue de notre victoire. Si nous n'avions qu'une demi-victoire, l'Allemagne serait humiliée, mais elle serait toujours menaçante. Elle continuerait ses armements et alors les autres nations devraient l'imiter. Elle se préparerait en s'armant et même sur ce continent, monsieur l'Orateur, nous serions entraînés dans le tourbillon du militarisme européen. Voilà donc en quoi la guerre nous intéresse, voilà la justification de notre conduite. Notre action n'a pas été

basée sur les sophismes que nous avons vus dans la presse nationaliste; notre action a été basée sur la condition première que nous devons être libres ou que nous devons perdre notre liberté. C'est là-dessus que notre choix a été fait.

Le discours du trône nous annonce que l'on nous présentera des mesures pour permettre au Gouvernement de continuer la guerre. Mon très honorable ami le premier ministre a fait, le 1er de l'An la déclaration qu'il était prêt à offrir 500,000 hommes. Je ne discuterai pas aujourd'hui le point de savoir si la déclaration prématurée de mon très honorable ami était exactement conforme aux règles du gouvernement parlementaire. Je mets de côté toutes ces questions dans un jour comme celui-ci. Je crois que nous aurons des explications sur l'offre de 500,000 hommes, qui me semble un projet un peu vaste, mais encore une fois, je m'abstiens de porter un jugement à ce sujet. Je serai prêt et les honorables amis qui m'entourent seront également préparés à discuter avec toute l'attention qu'elles méritent, les propositions que le Gouvernement jugera essentielles pour mener à bien la lutte dans laquelle nous sommes engagés. Mais permettez-moi de vous dire—et je crois qu'à ce sujet nous devons avoir une expression d'opinion—que nous devons repousser immédiatement l'impression que l'on a cherché à créer, que cette offre serait un premier pas vers la conscription. Il ne doit pas y avoir de conscription au Canada. On a tenté pendant de nombreuses années, monsieur l'Orateur, d'effrayer le peuple avec le spectre de la conscription. Il y a eu, comme vous le savez, dans cette Chambre, quelques hommes qui, pendant les élections de 1911, ont déclaré que le vote de la loi navale était un prélude à la conscription. Il y a des hommes, dans la province de Québec qui ont affirmé qu'au moment où la conscription serait adoptée en Angleterre, la conscription serait adoptée ou proposée au Canada. La loi navale a été dans les statuts pendant six ans. Elle y est encore, elle n'a pas été abrogée, comme plusieurs membres de cette Chambre s'étaient engagés à l'exiger. Elle existe toujours et il n'y a pas encore de conscription. En Angleterre on en est arrivé à la conscription, mais au Canada la conscription n'existera pas. En ce qui a trait à la conscription en Angleterre, ce serait vraiment de mauvais goût, je dirai même plus, ce serait une impertinence de faire à ce sujet quelques remarques pour témoigner de notre approbation ou de notre désapprobation. Pour moi, je puis dire que j'avais l'espoir